

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Vincent FREARD, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Catherine CLAYEUX à Gilles PERRIN, Hamid HAMLIL à Thierry MARCJAN, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY et Lionel ROY à Robert NATALE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 juin 2024	Le 27 juin 2024	En exercice	50
		Présents	29
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-05-05 Budget Eau-Fonds Vert pour l'Eau d'ici

Rapporteur : Claude MONNIER

Notre projet de Territoire « l'Eau d'Ici » cherche à adapter les pratiques agricoles pour une reconquête de la qualité des eaux. Il faut donc accompagner les agriculteurs de la CCST dans ce processus de changements de pratiques dans un contexte de changement climatique.

Une démarche de recherche-action est confiée à l'INRAE. Une thèse va s'intéresser à la polyculture élevage pratiquée dans le Sud Territoire, afin d'insuffler une dynamique collective de changement de pratique.

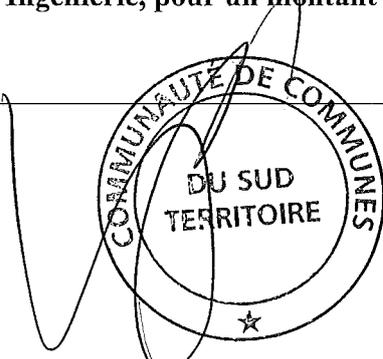
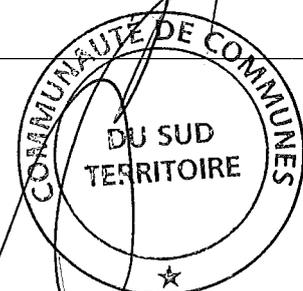
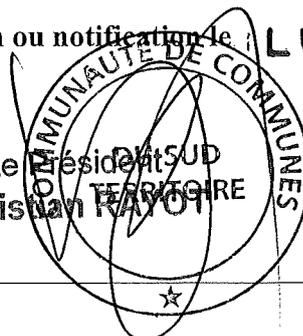
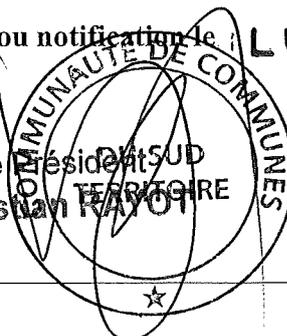
Ne pouvant porter ce travail seul, nous devons bénéficier du Fonds Vert Ingénierie.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Salaires doctorant	120 000,00 €	État fonds Vert (30%)	45 000,00 €
Frais fonctionnement	30 000,00 €	Agence de l'Eau ANRT (70%)	105 000,00 €
		Autofinancement	0,00 €
Total dépenses	150 000,00 €	Total recettes	150 000,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter l'opération confiée à l'INRAE,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- De solliciter une aide financière au titre du Fonds Vert Ingénierie, pour un montant de 45 000 euros.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>  
<p>Et publication ou notification le LUNDI 08 JUIL. 2024</p> <p>Le Président,</p>   <p>Le Président Christian RAYOT</p>	<p>Le Président Christian RAYOT</p>